

Plan d'action sur l'amiante : un pas dans la bonne direction mais plus à faire selon l'APLTI



Gracieuseté

L'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) affirme que plan d'action sur l'amiante et résidus miniers amiantés au Québec, présenté par le ministre Benoît Charette, est un pas dans la bonne direction.

Onze actions y sont ciblées ainsi qu'une somme de 38,5 millions \$ qui sera investie pour financer les mesures; cinq au niveau du passif minier à travailler et six pour transformer ce passif en actif. De plus, toutes les recommandations et préoccupations se trouvant dans le rapport du BAPE sur l'amiante publié à l'été 2020 ont été prises en compte.

Par contre, ce plan d'action ne donne pas d'idée précise quant aux actions concrètes qui seront menées sur le terrain afin de corriger la problématique des résidus miniers amiantés dans la rivière Bécancour. Réjean Vézina, président de l'APLTI...

0:00 / 0:27

L'APLTI salue tout de même la création d'un Observatoire nationale de l'amiante à Thetford qui permettra d'avoir encore plus de données sur la qualité de l'eau. Quant à la Table de concertation à venir, l'Association de

protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) souhaite en faire partie.

Voici l'entrevue diffusée dans Le Retour avec Alain Faucher de 16h à 18h à Plaisir 105,5 Thetford Mines et 107,1 Disraeli.

0:00 / 5:16

Projet ECO2 Magnesia de la mine Carey; annonce très positive pour Isabelle Lecours



Arsenal Media

La députée de Lotbinière-Frontenac qualifie l'annonce de l'aide financière au projet ECO2 Magnesia de la mine Carey de très positive pour la MRC des Appalaches.

Le gouvernement du Québec a accordé une aide financière de 500 000 \$ à l'entreprise SIGMA Devtech pour l'augmentation de la capacité de production d'oxyde de magnésium écologique de haute pureté dans l'usine de démonstration de son projet ECO2 Magnesia.



Gracieuseté

Isabelle Lecours affirme que ce projet constitue un pas de plus vers la valorisation des résidus miniers amiantés et s'inscrit directement dans la lignée du plan d'action pour la gestion durable de l'amiante et des résidus miniers amiantés au Québec. De même, il s'inscrit dans les objectifs du Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques dont un des objectifs vise justement la valorisation des résidus miniers.

Rappelons que selon les résultats obtenus, la mise en exploitation de l'usine commerciale aurait lieu en 2024 sur le site de l'ancienne mine Carey à Sacré-Cœur de Jésus et Tring Jonction et créerait 60 emplois de haute technologie.

